

ACTUALITE FISCALE

1^{er} juillet 2021
Arielle NOWAK

Public :

Experts-comptables, collaborateurs

Prérequis :

Aucun

Objectif :

Appréhender les principales nouveautés fiscales issues de la jurisprudence, de la doctrine administrative et des textes de loi ou réglementaires ainsi que leurs conséquences pour les entreprises et les particuliers.

Contenu de la formation :

- Fiscalité des entreprises
 - BIC / BNC / IS
 - Immobilier
 - Projet de loi de finances rectificative 2021
 - TVA

- Fiscalité des particuliers
 - Impôt sur le revenu
 - Plus-values
 - Patrimoine

- Procédure et juridique

Moyens pédagogiques et techniques :

L'animateur est expert-comptable

Support pédagogique envoyé par mail avant le jour de la formation.

Quiz en fin de formation.

Modalités de suivi de la formation :

Formation en présentiel

Feuilles de présence signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée.

Chaque stagiaire reçoit un lien, par mail, pour compléter les fiches d'évaluation à l'issue de la formation.

Une attestation individuelle de formation est téléchargeable par le stagiaire.

Modalité d'organisation :

- **Lieu** : hôtel Mercure, 34 avenue de Verdun à Meylan
- **Durée** : 4h
- **Horaire** : 14h-18h
- **Groupe** : 40 personnes